

Des mosquées aux associations de la jeunesse, l'Algérie est passée à l'offensive pour mobiliser les électeurs.

A à peine plus de deux mois des élections législatives en Algérie, gouvernement et partis politiques organisent une campagne de mobilisation pour assurer une large participation.

Cette bataille pour la mobilisation des électeurs lors du scrutin du 10 mai n'épargne pas les mosquées. Un haut responsable des affaires religieuses a donné des instructions aux imams pour qu'ils encouragent les citoyens à voter lors de leurs prêches, a expliqué Ada Fellahi, conseiller auprès du ministre pour les Affaires religieuses.

"La mosquée ne peut être isolée du dynamisme politique que connaît le pays", a déclaré Fellahi à Magharebia. Toutefois, si les imams sont autorisés à mener une campagne anti-boycott, des sanctions seront appliquées contre ceux qui donneront des consignes de vote pour tel ou tel parti, a-t-il précisé.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Hachemi Djiar a annoncé, le lundi 27 février, le lancement d'une campagne de sensibilisation qui sillonne plus de treize wilayas.

"Les jeunes ne doivent pas rester en marge de la politique", a déclaré le ministre dans une déclaration à la presse. "Peu importe pour qui ils voteront, l'essentiel, c'est de voter."

Dans le cadre de cette grande campagne pour le vote, le gouvernement a eu recours aux SMS pour indiquer aux citoyens comment obtenir leurs cartes d'électeurs et leur rappeler que voter est un "devoir national".

Dans son discours du 23 février à Oran, le Président Abdelaziz Bouteflika avait assimilé l'importance de ce prochain scrutin à celle de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

"Je parle en connaissance de cause", avait-il déclaré. "Ces

élections seront décisives pour l'avenir du pays."

De leur côté, les partis politiques ont intensifié leurs activités.

Le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND) Miloud Chorfi a appelé, le 23 février, à une "participation massive" afin de "barrer la route aux amateurs de manœuvres et aux importateurs de produits d'internationales religieuses et politiques et de professionnels d'ingérence dans les affaires internes des autres pays".

L'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC) a publié le 24 février un communiqué demandant aux électeurs d'élire des candidats "dignes de confiance et fidèles à la patrie et au message du chahid".

Le parti islamiste Ennahda a qualifié le vote de "devoir national de chaque citoyen", tandis que le Mouvement pour la société de la paix (MSP) a indiqué que le scrutin du 10 mai sera une "grande fête de la démocratie".

Mais il reste difficile de savoir ce que sera la participation. Selon le politologue Samir Alami, "jeu est ouvert pour ces élections" et "il est extrêmement difficile de prévoir le taux de participation et le courant politique qui va remporter cette course".

Chez les jeunes, les appréciations varient. Si certains considèrent cette campagne de mobilisation comme inutile, d'autres s'y impliquent plus fortement.

Le Réseau des jeunes et des étudiants algériens fait partie de ces derniers. Ce groupe a lancé, le 21 février, une campagne pour inciter les jeunes de moins de 35 ans à jouer un rôle dans les processus de décision.

"Nous sommes en train d'inciter les jeunes à se rendre aux urnes pour soutenir les jeunes et non pas les anciens responsables", a expliqué

Adel Ghana, secrétaire général de ce mouvement.

Le réseau plaide pour "le rajeunissement" des structures de l'Etat. "Si on veut vraiment laisser la voie aux jeunes, il

faut le démontrer lors des prochaines législatives", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Par Fidét Mansour pour Magharebia.com

Le Roi du Maroc à son chef du gouvernement : "Respectez la Constitution, et n'écoutez pas mes conseillers s'ils vous disent autre chose"



Dans une interview parue sur les colonnes d'al Massae (Journal marocain), Abdelilah Benkirane, le chef du gouvernement, a fait état d'un entretien qu'il a récemment eu avec le roi Mohammed VI où celui-ci lui enjoint de respecter la Constitution, tant dans son esprit et dans sa lettre.

"Le roi m'a demandé, en plus, de ne tenir aucun compte des écrits que je pourrais recevoir de son Cabinet et qui ne respecteraient pas l'esprit de la Constitution". Benkirane se fait fort alors, armé de la teneur de cet entretien avec le chef de l'État, de poursuivre son action dans le respect des intérêts supérieurs de l'État. Le chef du gouvernement a ainsi assuré que la publication de la liste des agréments n'est pas la seule action que son équipe avait prévu : "Nous ne nous arrêterons pas là car si nous connaissons maintenant ceux qui ont profité de ces agréments, il s'agit aussi de savoir exactement ce qu'ils ont reçu.

Le gouvernement se penchera donc sur le traitement de tous ces dysfonctionnements, dans l'objectif de mettre un terme à l'économie de rente".

Benkirane a aussi reconnu que Fouad Ali el Himma est le conseiller du roi avec lequel il entretient le plus de contacts, précisant que ces contacts demeurent cependant limités. "Je le contacte régulièrement lorsque je souhaite faire parvenir un message au roi, mais ces contacts restent limités, et les entretiens directs que j'ai avec Mohammed VI sont certainement plus nombreux que mes contacts avec son conseiller el Himma".

Au cours de cette interview, Benkirane est revenu sur la polémique sur les festivals, estimant que tout cela n'est que bruitage tendant à écarter le gouvernement de la stratégie qu'il s'est tracée et des priorités qu'il s'est fixées, à savoir la santé, l'enseignement, l'emploi et l'habitat.

Source: panorama.ma

